



Stop aux récupérations politiques et aux boucs émissaires

Le Bureau régional IDF du SNEPAP-FSU tient à exprimer son soutien au Directeur du centre pénitentiaire de Rennes -Vezin, au Directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation d'Ile et Vilaine ainsi qu'à l'ensemble du personnel pénitentiaire, malheureusement impacté par l'emballage médiatique autour de l'évasion d'un détenu en permission de sortir.

La décision du Garde des Sceaux de limoger le Directeur de l'établissement, prise dans la précipitation, démontre une nouvelle fois la volonté du ministre de flatter les peurs de la société dans un intérêt purement électoraliste.

Le Bureau régional du SNEPAP FSU salue le courage du DSPIP d'Ile et Vilaine qui a eu à cœur de défendre son équipe et le projet de sortie collective au Planétarium porté par le SPIP et l'éducation nationale.

Le Bureau régional du SNEPAP FSU tient à rappeler que les permissions de sortir sont un outil incontournable d'évaluation, de responsabilisation et de préparation à la sortie.

Les réduire à des activités « ludiques et provocantes » c'est méconnaître une mesure qui permet de développer les capacités cognitives, émotionnelles et sociales d'une personne détenue tout en la responsabilisant avant sa ré intégration en société.

Le Bureau régional du SNEPAP FSU rappelle que les décisions d'octroi de permission de sortir relèvent de la compétence du juge d'application des peines, et qu'elles sont prises en instance collégiale après avis d'un service pénitentiaire d'insertion et de probation, d'une détention, d'une direction d'établissement et du parquet qui tiennent compte des critères légaux et du comportement des personnes en détention.

Le Bureau régional du SNEPAP FSU ne nie pas l'existence du risque d'évasion. Lorsqu'elle survient, cela reste un échec à prendre en compte, mais ne doit pas servir à alimenter les idées reçues les plus populiste sur le sens de la peine.

Nous appelons notre Ministre à des réactions plus tempérées et plus respectueuses des agents, qui assurent au quotidien leur mission de prévention de la récidive avec les moyens qui leur sont alloués.

Le Bureau régional IDF du SNEPAP-FSU

RÉGION ILE DE FRANCE - DISP PARIS



Syndical National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire

□ 12-14 rue Charles FOURIER — 75013 Paris □ Tel : 06.43.17.25.05
mail : Snepap@fsu.fr Site internet : Snepap-fsu.fr

